

QUE TOUS SOIENT UN . . .

Samedi 10 et dimanche 11 février 2024

Cet hebdomadaire est distribué gratuitement lors des célébrations dominicales. Il est disponible en ligne et envoyé par mail (format PDF) à ceux qui en font la demande.



PRÊTRE RESPONSABLE	Abbé Emery Kenda, ☎ 0468/ 45.04.41 ou 071/ 35.03.62
VICAIRES	Père Patrick Banze, ☎ 0467/71.33.29 - Abbé Augustin Kamb, ☎ 0489/65.45.23
ANIMATRICE EN PASTORALE	Françoise D'Exelle, ☎ 0455/13.47.32 ✉ animatrice@uprsmm.be
SECRETARIAT PAROISSIAL	Gosselies ☎ 071/ 35.03.62, ouvert mardi de 15h00 à 17h30 et vendredi de 10h00 à 13h30 Luttre ☎ 071/ 84.48.40, ouvert mercredi (hors vacances) et vendredi de 15h00 à 17h30 Les-Bons-Villiers : ☎ 071/ 11.67.55 ouvert le vendredi de 15h00 à 17h00 (En dehors de ces heures, ☎ 071/ 85.19.05 pour les demandes de messe et ☎ 071/ 84.50.61 pour les demandes de baptême) ✉ secretariat.gosselies@uprsmm.be , secretariat.pac@uprsmm.be , secretariat.lbv@uprsmm.be

Si vous voulez soutenir notre unité pastorale, vous pouvez verser au compte **BE04 1030 3885 4531**, communication « don »

LE LÉPREUX SAUVÉ PAR SA FOI

Il est intéressant que nos lectures de ce dimanche concordent avec la fête de Notre-Dame de Lourdes, dont ce 11 février 2024 marque le 166^{ème} anniversaire du début des apparitions ; nous le savons aussi : cette date du 11 février a été instituée **journée mondiale des malades**.

C'est bien ce même malade qui est considéré dans nos textes liturgiques du jour. Pas n'importe quel malade, pourtant : ni l'aveugle, ni le paralytique, ni la femme hémorroïsse, mais le lépreux. Or, en dépit de la mise à l'honneur particulière en cette journée de nos frères et sœurs touchés par la maladie, reconnaissons l'évidence : notre première lecture promeut une empathie plus que limitée pour le malade du texte. Nous pourrions même nous dire en toute franchise horrifiés par la violence du ton. Comprenons pourtant ce qu'il faut y lire. La mise à l'écart des lépreux trouve deux fondements : l'éviction des contagieux pour la santé du groupe, bien sûr, mais aussi la stigmatisation du pécheur, dont le lépreux serait la personnification. Cet amalgame du spirituel et du sanitaire explique également la qualification du prêtre pour le diagnostic de pureté ou d'impureté d'un membre de la communauté.

L'intervention de Jésus dans notre évangile ne paraît pas bouleverser cette symbolique... Ou du moins, pas à première vue. Il connaît la loi mosaïque, il connaît l'exclusion imposée aux lépreux et la nécessité de faire reconnaître maladie et guérison par le prêtre. Avant la loi, c'est donc le statut du malade que Jésus renverse par ce contact physique (statut fusionnel à son identité la plus intime, sa position sociale étant le miroir de son infâmie). La compassion qui prend Jésus le pousse à toucher cet homme, qu'il reconnaît bien comme tel, et qui, dans sa foi, reconnaît en lui le Sauveur promis. Ce toucher libérateur nous montre toute la beauté de l'Incarnation, dans laquelle Dieu vient corporellement à la rencontre de Sa créature jusqu'au fond de sa misère. Mais c'est aussi la loi elle-même que ce geste modifie ; la loi édictée par Dieu est

réformée par Lui-même en personne à travers ce simple contact. Légalemment contraints de s'éviter, tous deux sont dans la désobéissance au moment de cette rencontre. Aucun d'eux n'ignorait pourtant le dictat de pureté qui était au cœur de la vie sociale, ce que Marc manifeste par l'usage répétitif des termes *purifier/purifié/purification* apparaissant dans leur échange ; notons que la portée de « purification », contrairement à « guérison », est avant tout spirituelle : c'est la guérison de l'âme qui entraîne chez cet homme la guérison physique. En le libérant, Jésus le rend apte à être réhabilité dans la vie sociale et religieuse de son temps et, donc, de reparaitre au temple devant le Seigneur. L'idée est forte : même le plus exclu, le plus redouté, le plus souillé des hommes, portant dans sa chair un symbole de mort et de déshonneur, est digne de la compassion de Dieu. A lui seulement d'en faire la demande, comme le montre cette sollicitation d'un homme désespéré qui se voit exaucé. Précisément, on en revient à la dimension de l'identité du malade : à travers ce seul homme, c'est bien l'humanité toute entière que Jésus consent, dans sa toute compassion, à guérir de la lèpre. Cette même humanité pour laquelle il s'offrira de façon si intime, si personnelle, sur le bois de la Croix, où il sera lui-même pendu dans le plus complet déshonneur, plus dévêtu encore que les lépreux et mis à l'écart, comme eux, de l'enceinte de la ville. Or, c'est dans cette opprobre totale que sa sainteté nous est la plus apparente. A nous, à présent, de faire de notre maladie et de notre déshonneur une occasion de sainteté. Pour cela, soyons à l'image de ce lépreux sauvé par sa foi : faisons-en la demande à Dieu. Ne craignons donc pas de venir à la rencontre du Seigneur par tous les moyens qu'il nous offre (dont la confession et la communion) certains de notre santé déjà recouvrée. Comme le confirme Saint Marc : « **Ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin de médecin, mais les malades. Je ne suis pas venu appeler des justes, mais des pécheurs** » (Mc 2,17).

EHB

NOUVELLES DE NOS CLOCHERS

PROCHAINS BAPTÊMES

- Aron LOUVRIER SIKORA (Gosselies Saint-Joseph, samedi 24 février à 18h00)
- Corentin RENIER (Pont-à-Celles, dimanche 25 février 2024 à 12h30)
- Sacha DE L'ARBRE et Jérémie VIVILLE (Frasnes, dimanche 3 mars à 12h45)

PROCHAINS MARIAGES

- Corentin STAUMONT et Caroline DANTHINE (Pont-à-Celles, samedi 16 mars 2024 à 11h45)
- Ludovic SAVIONI et Pauline LEMUR (Frasnes-lez-Gosselies, samedi 13 avril 2024 à 14h30)

PRIONS POUR NOS DEFUNTS

- Yvonne GISTELINCK, veuve de Joseph VANCOMPENOLLE (Funérailles à Liberchies, mercredi 14 février à 9h30)
- Rosa BAIO, veuve de Sante DALLA VIA (Funérailles à Wayaux, mercredi 14 février à 9h30)
- Marie-Anne VILLEGAS, veuve de Maurice LOISEAUX (Funérailles à Rèves, samedi 10 février à 9h30)
- Hélène VANDENBULCKE, veuve de Joseph VERMAELEN (Funérailles à Frasnes-lez-Gosselies, mercredi 7 février à 11h30)
- Marie Bernadette HENRY, épouse d'André VAN GEIT (Funérailles à Gosselies-St-Joseph, mercredi 7 février à 9h30)
- Nelly URBAIN, veuve d'Aimé DEWEZ (Funérailles à Frasnes-lez-Gosselies, mardi 6 février à 9h30)
- Fabienne ROUSSEAU, épouse de Guy DEVOS (Funérailles à Gosselies-St-Joseph, jeudi 1^{er} février à 9h30)
- Gilbert VERMASSEN, veuf d'Yvette DUCLOS (Funérailles à Pont-à-Celles, mercredi 31 janvier à 9h30)
- Frédéric LOMBARD, compagnon de Mélissa MILLET (Funérailles à Gosselies-St-Joseph, mardi 30 janvier à 11h00)
- Emmanuelle DIDIER (Namur. Funérailles à Gosselies-St-Joseph, mardi 30 janvier à 9h30)

MESSES DE SEMAINE ET TEMPS DE PRIÈRE RÉCURRENTS (voir aussi <http://uprsmm.be/prier/priere>)

Lundi		
17h15	Gosselies (Ste Thérèse)	Adoration avec les « Amis de Sainte Thérèse »
19h00	Gosselies (St J-Baptiste)	Réunion du groupe de prière « Notre Dame de Grâce » (à la cure)
Mardi		
14h00	Buzet (ancienne sacristie)	Groupe « Amour et Charité »
17h30	Gosselies (Ste Thérèse)	Adoration <i>suivie de la messe (à 18h00)</i> avec les « Amis de Sainte Thérèse »
Mercredi		
9h30	Luttre	Messe (sauf en cas de funérailles) suivie du chapelet
12h00	Gosselies (St J-Baptiste)	Prière du Chapelet
17h15	Gosselies (Ste Thérèse)	Adoration avec les « Amis de Sainte Thérèse »
Jeudi		
9h30	Pont-à-Celles	Messe (sauf en cas de funérailles). Ensuite, adoration et chapelet.
16h00	Wayaux	Adoration eucharistique, suivie du chapelet (à 16h30)
17h15	Mellet (maison natale)	Prière du Chapelet, <i>suivie de la messe (à 17h30)</i>
Vendredi		
9h30	Obaix	Adoration jusqu'à 10h30
16h00	Gosselies (Ste Thérèse)	« Prière des Mamans »
17h15	Gosselies (Ste Thérèse)	Partage sur l'Évangile de dimanche avec les « Amis de Sainte Thérèse »
19h30	Frasnes-lez-Gosselies	Le 3 ^{ème} vendredi du mois, temps de prière en famille

ÉGLISES OUVERTES POUR LA PRIÈRE PERSONNELLE

Buzet	Tous les jours tant qu'il fait clair
Mellet	Tous les jours de 8h30 à 17h00
Obaix	Le vendredi de 9h30 à 10h30
Pont-à-Celles	Le jeudi de 9h30 (ou après la messe de 9h30) à 11h30
Thiméon	<i>L'église ne sera pas ouverte en semaine durant les mois d'hiver – reprise en avril.</i>
Wayaux	Le mercredi de 14h00 à 18h00

NOUVEAU DANS NOTRE UNITÉ PASTORALE

Un nouveau groupe de prière, qui s'inscrit dans la spiritualité de la « Prière des Mères » vient de voir le jour à Gosselies. Il s'adresse aux mères (et grand-mères) de toutes confessions chrétiennes. Depuis le 26 janvier 2024, il se réunit tous les vendredis à 16h00, dans la chapelle Ste-Thérèse (rue des Déportés). Plus d'informations sur <http://uprsmm.be/prier/mamans.php>



PELERINAGE A BANNEUX LE 11 AVRIL 2024

L'Amicale ENEO de Frasnes-lez-Gosselies a réservé un pèlerinage au « Sanctuaire de la Vierge des Pauvres » de Banneux. Ce pèlerinage est également ouvert aux paroissiens de tous les clochers de notre UP. Afin de réserver le(s) car(s), les personnes intéressées sont invitées à contacter Marie-Paule (☎ 0471/53.09.67 ✉ lebeaumariepaule@yahoo.fr) dès que possible.



CELEBRATIONS DOMINICALES ET RENCONTRES FESTIVES PREVUES DANS L'UNITE PASTORALE

Samedi 10 février - 6^{ème} dimanche ordinaire – Collecte pour la Fabrique d’Eglise		
17h30	Buzet	Messe
18h00	Villers-Perwin	Messe
19h00	Gosselies-St-Joseph	Messe
Dimanche 11 février - 6^{ème} dimanche ordinaire – Collecte pour la Fabrique d’Eglise		
9h30	Mellet	Messe pour les défunts de la famille CASTIAUX LAMBILLOTTE WAUTHY
	Rèves	Messe
	Thiméon	Messe
11h00	Gosselies-St-Joseph	Messe
	Liberchies	Messe préparée par la catéchèse
	Pont-à-Celles	Messe
Mercredi 14 Février - Mercredi des Cendres – Collecte pour les besoins de la pastorale et de la catéchèse dans notre UP		
9h30	Luttre	Messe avec imposition des cendres
16h00	Buzet	Célébration des cendres et de la réconciliation avec la catéchèse
18h00	Wayaux	Messe avec imposition des cendres
19h00	Gosselies-St-Joseph	Messe avec imposition des cendres
Samedi 17 février – 1^{er} dimanche de carême – Collecte pour les besoins du clocher		
17h00	Viesville	Messe
18h00	Villers-Perwin	Messe
19h00	Wayaux	Messe
Dimanche 18 février – 1^{er} dimanche de carême – Collecte pour les besoins du clocher		
9h30	Frasnes-lez-Gosselies	Messe
	Luttre	Messe
	Obaix	Messe pour Auguste PERPETE et Marie-Henriette BOUDART Messe pour Henriette et Maria BOUDART.
11h00	Gosselies-St-Joseph	Messe
	Pont-à-Celles	Messe
	Rossegnies	Messe
15h00	Enghien	Appel décisif des catéchumènes, en l’église St Nicolas d’Enghien
Lundi 19 février		
18h45	Thiméon	« Eveil à la foi » pour les 5- 6 ans
Samedi 24 février - 2^{ème} dimanche de carême – Collecte pour les besoins de la pastorale et la catéchèse dans notre UP		
17h30	Buzet	Messe
18h00	Villers-Perwin	Messe
19h00	Gosselies-St-Joseph	Messe
Samedi 25 février - 2^{ème} dimanche de carême – Collecte pour les besoins de la pastorale et la catéchèse dans notre UP		
9h30	Mellet	Messe pour les défunts de la famille DEHENNAULT
	Rèves	Messe
	Thiméon	Messe
11h00	Gosselies-St-Joseph	Messe
	Liberchies	Messe
	Pont-à-Celles	Messe
Samedi 2 mars – 3^{ème} dimanche de Carême - collecte pour la Fabrique d’Eglise		
17h00	Viesville	Messe
18h00	Villers-Perwin	Messe
19h00	Wayaux	Messe
Dimanche 3 mars – 3^{ème} dimanche de Carême - collecte pour la Fabrique d’Eglise		
9h30	Frasnes-lez-Gosselies	Messe
	Obaix	Messe avec célébrations du Premier Scrutin
11h00	Gosselies-St-Joseph	Messe
	Pont-à-Celles	Messe
<i>Pas de messe à Liberchies et Rossegnies</i>		
Lundi 4 mars		
18h45	Wayaux	« Prière-pyjama » pour les tout-petits (0-4 ans) et leurs parents

LECTURES DU JOUR (Dimanche 11 février 2024, 6^{ème} dimanche ordinaire – Année B)

PREMIÈRE LECTURE (LV 13, 1-2.45-46)

Le Seigneur parla à Moïse et à son frère Aaron, et leur dit : « Quand un homme aura sur la peau une tumeur, une inflammation ou une pustule, qui soit une tache de lèpre, on l'amènera au prêtre Aaron ou à l'un des prêtres ses fils.

Le lépreux atteint d'une tache portera des vêtements déchirés et les cheveux en désordre, il se couvrira le haut du visage jusqu'aux lèvres, et il criera : "Impur ! Impur !" Tant qu'il gardera cette tache, il sera vraiment impur. C'est pourquoi il habitera à l'écart, son habitation sera hors du camp. »

PSAUME (31 (32), 1-2, 5AB, 5C.11)

**R/ Tu es un refuge pour moi ;
de chants de délivrance, tu m'as entouré**

Heureux l'homme
dont la faute est enlevée, et le péché remis !
Heureux l'homme
dont le Seigneur ne retient pas l'offense,
dont l'esprit est sans fraude !
Je t'ai fait connaître ma faute,
je n'ai pas caché mes torts.
J'ai dit : « Je rendrai grâce au Seigneur
en confessant mes péchés. »

Toi, tu as enlevé l'offense de ma faute.
Que le Seigneur soit votre joie !
Exultez, hommes justes !
Hommes droits, chantez votre allégresse !

DEUXIÈME LECTURE (1 CO 10, 31 – 11, 1)

Frères, tout ce que vous faites : manger, boire, ou toute autre action, faites-le pour la gloire de Dieu. Ne soyez un obstacle pour personne, ni pour les Juifs, ni pour les païens, ni pour l'Église de Dieu.

Ainsi, moi-même, en toute circonstance, je tâche de m'adapter à tout le monde, sans chercher mon intérêt personnel, mais celui de la multitude des hommes, pour qu'ils soient sauvés.

Imitez-moi, comme moi aussi j'imite le Christ.

Depuis 1992, à l'initiative du Pape Jean-Paul II, la « Journée mondiale des malades » est célébrée chaque année, le 11 février, jour de la fête de Notre-Dame de Lourdes.

La maladie fait partie de notre expérience humaine ; pourtant, les malades se sentent très rapidement mis à part de la vie des bien portants. C'est pourquoi les liens de solidarité, et tout ce qui permet aux personnes atteintes de maladie de se sentir écoutées et reconnues est extrêmement important.

Cette journée nous invite à soutenir les malades, être attentifs à leurs besoins, donner de notre temps...

ÉVANGILE (MC 1, 40-45)

Alléluia. Alléluia.

*Un grand prophète s'est levé parmi nous,
et Dieu a visité son peuple.*

Alléluia.

En ce temps-là, un lépreux vint auprès de Jésus ; il le supplia et, tombant à ses genoux, lui dit : « Si tu le veux, tu peux me purifier. »

Saisi de compassion, Jésus étendit la main, le toucha et lui dit : « Je le veux, sois purifié. »

À l'instant même, la lèpre le quitta et il fut purifié.

Avec fermeté, Jésus le renvoya aussitôt en lui disant : « Attention, ne dis rien à personne, mais va te montrer au prêtre, et donne pour ta purification ce que Moïse a prescrit dans la Loi : cela sera pour les gens un témoignage. »

Une fois parti, cet homme se mit à proclamer et à répandre la nouvelle, de sorte que Jésus ne pouvait plus entrer ouvertement dans une ville, mais restait à l'écart, dans des endroits déserts.

De partout cependant on venait à lui.

© AELF

Prières universelles pour le 6^{ème} dimanche ordinaire

Seigneur, tu n'es pas venu seulement pour les forts et les bien portants, mais pour les faibles, les malades, les méprisés. Ouvre le cœur des baptisés qui composent ton Eglise afin que tous les hommes et les femmes trouvent en elle une source de compassion et d'amour fraternel. *Nous t'en prions.*

Ta puissance qui nous sauve est celle de l'amour. Que les puissants d'aujourd'hui tissent de nouveaux liens de dialogue, de compassion et de paix, particulièrement envers ceux et celles qui sont atteints de maladie et que ces derniers trouvent une aide compatissante auprès d'eux. *Nous t'en prions.*

En cette journée mondiale des malades, que les médecins et tout le personnel soignant soient renouvelés dans leur vocation à prendre soin de toutes les personnes qui souffrent et qu'ils témoignent de la charité de l'Eglise à tous ceux à qui ils se dévouent. *Nous t'en prions.*

Nous te prions pour notre communauté paroissiale. Qu'elle sache dépasser les divisions et les rancœurs et qu'elle donne autour d'elle le témoignage d'un amour sincère envers ses membres à l'image du Christ dans son amour envers tous les hommes. *Nous t'en prions.*